



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Jules Ferry : la liberté et la tradition / Mona Ozouf
éd. Gallimard, 2014
cote : 59.800

L'essai de Mona Ozouf est court et se lit d'une seule traite. Mais il n'a rien d'un « digest » ou d'un aide-mémoire. Il est d'une grande profondeur dans sa description de l'homme et de son époque. Homme et époque qui par certains aspects paraissent aujourd'hui gênants à beaucoup.

L'homme met souvent mal à l'aise bien des hommes politiques et des historiens d'aujourd'hui qui peinent à concilier dans la mémoire collective son œuvre en faveur de l'École, de l'instruction obligatoire et des améliorations apportées au suffrage universel, de l'élection au suffrage universel des maires, d'une part, sa politique coloniale d'autre part.

Républicain sous le Second Empire, maire de Paris horrifié par les excès de la Commune, Jules Ferry est d'abord un héritier. Héritier, terrien, marcheur infatigable dans la France rurale de son temps, il revendique la profondeur de l'histoire de son pays : « Ferry est donc l'homme des attaches et des liens, chez qui règne la conviction d'appartenir à plus ancien que soi...il est, dès sa prime jeunesse, un homme de la mémoire et de la dette. Dans une France presque immémoriale, le paradoxe est la volonté politique de transformation ».

Car cette France a subi trois défaites qui relèvent du cataclysme : la défaite de 1870-1871, l'échec des promesses de la révolution de 1848 et le dévoiement de la Révolution à travers la Terreur, en 1793. De la première l'empereur et sa fatuité sont responsables mais la levée républicaine des troupes qui tentent de poursuivre le combat et de faire lever le siège de Paris démontre que l'on ne réussit pas deux fois la victoire du peuple à Valmy. De la seconde, découle le constat de la fragilité d'un pays qui abdique volontiers devant un pouvoir fort. De la troisième, là encore le constat d'une Terreur qui instaure une dictature jacobine négatrice des valeurs de la Révolution.

Césarisme et dictature « républicaine » font donc bon ménage dans une France fragile, où l'État a précédé la nation. Aux débuts de la Troisième République, cette fragilité reste la grande menace.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Jules Ferry a donc posé le diagnostic. Quelle est l'ordonnance qu'il appliquera une fois arrivé au pouvoir ? « Sa longue méditation des événements du siècle lui enseigne que l'histoire de France est à la fois chaotique et radoteuse ».

Or la France des années 1870-1880, malgré ses lointaines racines, reste divisée en elle-même : « ...mosaïque de paysages, de langages, d'usages... ». L'auteur relève au passage que Jules Ferry, si perspicace observateur en général, semble avoir totalement occulté la question de la langue, ou plutôt des langues. Alors qu'il a une notion aigüe de ce que sont les diversités locales, nées de l'histoire récente ou plus ancienne : les régions de l'Est traversées par « le charroi des guerres et des invasions », la Vendée « où frémit toujours la guerre civile »... la Bretagne incommode parce que pays de foi...

Conscient de cette diversité de la France, Jules Ferry raisonne d'abord et toujours en politique. Comme il l'écrit, « certaines idées, acceptées ici, peuvent compromettre le succès des républicains sur d'autres points du territoire ».

Il s'agira donc, le temps d'une Troisième République désormais installée dans la durée républicaine, après avoir été une parenthèse pré monarchique ou à nouveau pré césarienne, de « refaire la France comme patrie morale » (intitulé du chapitre IV), de « refaire la France comme grande puissance » (chapitre V), de « parfaire les institutions » (chapitre VI).

La patrie morale : c'est le fondement même de la perception que se fait Jules Ferry d'un État fort ancien qui n'est que tardivement devenu une nation : la scolarisation obligatoire, l'école pour les filles, une éducation morale et civique en lieu et place de l'éducation religieuse, voilà qui devrait permettre à des hommes et des femmes, marqués par leur proche milieu et enserrés dans des particularités diverses, de devenir des citoyens.

Dans la réalité, Jules Ferry, homme de modération par nature, compose avec les réalités. Il ne part pas en guerre contre les écoles religieuses, il n'invente rien que ses prédécesseurs n'aient déjà instauré, il parfait leur œuvre. Il le fait avec enthousiasme et ses discours sur le sujet sont qualifiés d' « euphoriques ».

Moins connue mais significative est son œuvre autour de la loi municipale de 1884, jetant les bases d'une démocratie locale. Le citoyen n'a plus désormais à attendre tout du haut, il peut et doit dorénavant prendre son destin local en main.

Même de son temps et depuis, la refondation de cette « patrie morale » est l'aspect de son œuvre qui en fait un politique auquel se référeront des générations de citoyens et d'historiens. « Comme les lois scolaires, la loi municipale, sous le double signe de l'unité et de la liberté, refait le visage de la France ».

Plus difficile et de loin plus contesté, comment « refaire la France comme grande puissance » ? Pour bien des contemporains de l'époque, refaire la France, c'est récupérer l'Alsace et la Lorraine. C'est également ne pas dépenser dans des entreprises lointaines mais concentrer les moyens sur la Métropole et ainsi la moderniser. « Retraite, repliement, recueillement, tels étaient partout les mots invoqués comme autant de baumes souverains... ».



Académie des sciences d'outre-mer

Jules Ferry, pourtant fort proche de la « ligne bleue des Vosges » et marié sur le tard à une Alsacienne, ne choisit pas ce repliement mais l'expansion coloniale, tout comme d'autres puissances européennes, notamment en Afrique et en Asie.

Pour la justifier, il tient un discours aujourd'hui fort daté, celui du droit et surtout du devoir des « races supérieures » de « civiliser les races inférieures ». Il y est discrètement encouragé par Bismarck, désireux de ne pas encourager la France dans ses rêves de revanche et qui, en conséquence, ne s'oppose pas à l'entreprise tunisienne non plus que tonkinoise ou malgache.

Cette attitude expansionniste n'est pas due à de l'opportunisme de circonstance. On trouve dans les écrits de Jules Ferry la référence à l'héritage colonial de la France. Mais aussi, une aversion pour l'esprit casanier des Français, une « politique du coin du feu » et de l'admiration pour l'exemple anglais. Lorsqu'il quitte définitivement le pouvoir en 1885, la France est tout aussi isolée en Europe, on peut donc s'interroger sur la pertinence de sa politique coloniale.

Droite et gauche sont vent debout contre cette politique et l'incident, habilement exploité, de Lang Son, aura raison du destin politique de Jules Ferry. Il justifiera après coup sa doctrine : « La colonisation pour Ferry est fille de la politique industrielle, justifiée par les capitaux dont la France « regorge » et par la recherche des débouchés, d'autant plus impérieuse que les grandes puissances, Allemagne et Etats-Unis, se sont couverts de tarifs protecteurs. À quoi s'ajoute la raison humanitaire, la mission civilisatrice de l'Europe.

Mona Ozouf laisse au lecteur le choix de décider s'il s'agissait là d'imposture ou d'une réelle conviction. Mais elle propose un éclairage plus équilibré et nuancé. Jules Ferry a été un praticien de la colonisation, il choisit contre les militaires le protectorat pour la Tunisie, il se méfie des doctrines assimilationnistes, son tempérament anti jacobin l'amène à refuser, comme en Algérie, la simple transposition des codes métropolitains qui entraîne des spoliations. Comme le conclut l'auteure à propos de ce chapitre, « Mise en œuvre par la France de Michelet, émancipatrice et républicaine, la colonisation devait faire surgir des nations sœurs, non des nations esclaves, et des hommes libres. C'est dire que le statut colonial était condamné à terme : la colonisation devait mourir de sa réussite même ».

On passera plus rapidement sur le chapitre « Parfaire : les institutions », en citant sa conclusion : « Toute inaboutie, toute malheureuse qu'a été sa tentative de réforme des institutions, elle n'en témoigne pas moins de sa lucidité visionnaire. Et c'est cette partie longtemps méconnue de son œuvre qui atteste le mieux, chez le dévot de l'équilibre entre des pouvoirs autonomes, l'unité d'un style et d'une pensée ».

On l'aura compris, cet ouvrage n'est pas une biographie. Il traite bien plus d'une difficile tentative de compromis menée par un « modéré », tendant à mettre en harmonie les racines lointaines d'une France profondément diverse, les acquits républicains, la lutte contre les tentations du césarisme et du despotisme jacobin. Et des moyens utilisés fort concrètement pour « refaire la France » sans la dénaturer.



Académie des sciences d'outre-mer

Par là même, ce brillant essai, remarquablement écrit, appelle à une lecture approfondie et à la discussion de pensée avec l'auteure, au-delà de l'évidente sympathie morale et intellectuelle qu'elle éprouve pour l'objet de ses réflexions.

Jean Nemo